

**Anne-Sylvie Horlacher**

Université de Neuchâtel (Suisse)

**Simona Pekarek Doehler**

Université de Neuchâtel (Suisse)

---

## ***Si vous avez quelqu'un sous la main : les si-indépendantes en tant que format de requête***

### **1. INTRODUCTION : LA NOTION « SUSPECTE » DE SUBORDINATION <sup>1</sup>**

Avec l'intensification récente des approches centrées sur le langage en usage – connues sous le terme *usage based linguistics* – l'œuvre de C. Blanche-Benveniste est plus que jamais d'actualité. La présente contribution au numéro spécial dédié à la linguiste s'inscrit dans les approches de ce type ; elle considère les structures syntaxiques comme des adaptations fonctionnelles à des contraintes récurrentes liées à l'usage authentique du langage, et qui sont conventionnalisées à travers cet usage (Bybee & Hopper (eds.) 2001). L'un des résultats présumés de cette conventionnalisation est actuellement débattu sous le terme d'*insubordination* (Evans 2007 ; Evans & Watanabe (eds.) 2016, ainsi que les articles dans Beijering, Kaltenböck & Sansiñena (eds.) 2019). Le phénomène peut être défini comme « l'usage conventionnalisé en tant que proposition principale de ce qui, *prima facie*, apparaît formellement comme une proposition subordonnée » (Evans, 2007 : 367, notre traduction ; pour les subordonnées sans principales, voir déjà Deulofeu 1988 ; Debaisieux 1994).

Nous nous proposons ici d'interroger le phénomène de l'*insubordination* dans des données interactives authentiques et à partir d'une perspective interactionnelle. Une telle approche répond à plusieurs développements actuels dans le

---

1. Nous tenons à remercier chaleureusement Denis Apothéloz et Gilles Corminboeuf pour leurs commentaires généreux sur divers aspects grammaticaux de cette étude. La forme définitive de nos réflexions relève de notre seule responsabilité.

domaine. D'une part, les phénomènes de co-construction interactive sont considérés comme jouant un rôle important dans l'émergence des structures insubordonnées (Dwyer 2016 ; Evans & Watanabe 2016). D'autre part, de nombreux auteurs soulignent le besoin de modèles linguistiques mettant en avant la dimension intersubjective du langage pour pleinement comprendre le phénomène de l'*insubordination* (Evans & Watanabe (eds.) 2016 ; Beijering, Kaltenböck & Sansiñena (eds.) 2019). Enfin, des recherches récentes démontrent comment une approche qui interroge l'usage du langage au sein d'échanges sociaux contribue à mieux saisir l'éventail fonctionnel et, par extension, les motivations interactives des structures insubordonnées (Lindström, Laury & Lindholm 2019 ; De Stefani 2021).

Dans la présente contribution, nous nous proposons de poursuivre cette ligne d'investigation dans le champ de la linguistique interactionnelle (Ochs, Schegloff & Thompson (eds.) 1996 ; Couper-Kuhlen & Selting 2018 ; Pekarek Doehler, De Stefani & Horlacher 2015), tout en rejoignant certaines réflexions de C. Blanche-Benveniste (1983) sur la notion « suspecte » de *subordination*. Nous exposons ici une étude sur les structures en *si-indépendantes* (Corminboeuf & Jahn 2020) dans un corpus d'appels d'urgence, en cherchant à mieux comprendre la dimension fonctionnelle de ces structures et les possibles motivations interactives et intersubjectives de leur occurrence. Ce faisant, nous insistons sur une approche interactionniste contextualisée, qui conçoit les structures linguistiques comme étant fortement sensibles au contexte situationnel dans lequel elles apparaissent, lui-même contribuant à leur routinisation pour l'accomplissement de fonctions spécifiques (Couper-Kuhlen 2011 ; Maschler *et al.* (eds.) 2020).

## 2. LES SI-INDÉPENDANTES DANS LA LITTÉRATURE

La structure *si-indépendante* peut être décrite comme une protase qui n'est pas suivie d'une apodose – la «reconstruction» complète de la structure étant habituellement comprise comme [*si-X*, (alors) Y], p. ex. : *si vous avez quelqu'un sous la main, envoyez-le-moi*. Plusieurs auteurs considèrent toutefois qu'une telle reconstruction peut sembler « arbitraire », les données ne rendant pas toujours possible « la récupérabilité du matériel effacé » (Debaisieux, Deulofeu & Martin, 2008 : 2 ; pour une critique de la notion d'*ellipse* dans une optique interactionnelle, voir Lindström, Laury & Lindholm 2019). De plus, il existerait la possibilité de voir dans les [*si-X*] des interrogatives indirectes « tronquées », c'est-à-dire des occurrences dans lesquelles le verbe introducteur n'est pas produit (p.ex. *je ne sais pas si / je voudrais savoir si vous avez quelqu'un sous la main*) – dans ce cas, les mêmes réserves quant à la notion d'*ellipse* peuvent être émises. En outre, la structure a parfois été analysée comme une erreur de performance (pour des contre-arguments, voir ici encore Debaisieux, Deulofeu & Martin 2008 et, plus récemment, Debaisieux, Martin & Deulofeu 2019).

Les *si*-indépendantes ont été étudiées dans de nombreuses langues (v. Günthner 2020 pour un état de l'art récent) et ont reçu des appellations diverses telles que *isolierte Nebensätze* (Buscha 1976 pour l'allemand), *isolated if-clauses* (Stirling 1999 pour l'anglais), *independent si-clauses* (Schwenter 2006 pour l'espagnol), *free conditionals* (Lombardi Vallauri 2004 pour l'italien), *independent jos-clauses* (Laury 2012 pour le finnois), *insubordinated om-clauses* (Laury, Lindholm & Lindström 2013 pour le suédois), entre autres. Pour ce qui concerne le français, ces structures ont surtout été décrites dans une perspective typologique (Evans 2007), (macro)-syntaxique (Corminboeuf 2008 ; Debaisieux, Deulofeu & Martin 2008 ; Patard 2014 ; Corminboeuf & Jahn 2020) ou encore, plus rarement, interactionniste (De Stefani 2021 ; Horlacher 2021).

En termes de fréquence, G. Corminboeuf et T. Jahn (2020) notent que les *si*-indépendantes représentent 6.7 % des constructions en *si* issues du corpus oral de français de Suisse romande OFROM (Avanzi *et al.* 2012-2020). À noter que G. Corminboeuf et T. Jahn (2020) comptent aussi parmi les *si*-indépendantes la catégorie des hypothétiques co-construites, dont la partie [(alors) Y] est réalisée par un autre locuteur que celui qui a énoncé la partie [*si*-X].

Sur le plan pragmatique, les emplois insubordonnés des [*si*-X] documentés dans la littérature relèvent généralement (v. Riegel, Pellat & Rioul, 2009 : 310) du souhait (*Ah ! Si vous pouviez lire au fond de mon cœur*, Diderot), de la suggestion (*Si nous commençons l'examen ?*, Giraudoux) et du regret (*Si j'étais mieux conseillé !*). Plus récemment, certaines études ont associé les *si*-indépendantes à des actes de menace (Günthner 2020) ou de requête, typiquement sous la terminologie d'*if-requests* (Evans 2007 ; Lindström, Laury & Lindholm 2019) ou celle de *polite directives* (Ford & Thompson 1986). En outre, les ressources mimo-gestuelles et les postures corporelles qui accompagnent ces *si*-indépendantes commencent également à retenir l'attention. A.-S. Horlacher (2021) montre que le statut indépendant de certaines de ces structures hypothétiques peut être remis en cause lorsque la partie [(alors) Y] se trouve réalisée gestuellement (p. ex. quand un coiffeur dit *si je coupe court là* puis mime un résultat négatif sur la tête de la cliente).

En résumé, les travaux menés sur les corpus de langue parlée (dont les interactions sociales) ont permis de mettre en évidence le fonctionnement indépendant des structures en *si* dans de nombreuses langues. Ces études ont également généré une littérature importante sur leur rendement pragmatique, tout comme elles ont avancé diverses interprétations concernant leur statut grammatical : ellipse, insubordination ou erreur de performance. Outre leur réalisation prosodique, qui mériterait d'être analysée en détail, ce qu'il reste surtout à explorer concerne le fonctionnement pragmatique de ces structures en français (mais voir Debaisieux, Martin & Deulofeu 2019 sur les structures relativement figées en *si tu savais...*) ainsi que les contextes socio-interactifs de leur occurrence. Pour les requêtes en *si* que nous analysons ici, se posent entre autres les questions suivantes : qu'est-ce qui motive une requête formulée sous la forme d'une

*si-indépendante* ? quel type de requête est réalisée par ce format ? dans quelle constellation interactive (asymétries institutionnelles) et sous quelles conditions intersubjectives ?

### 3. DONNÉES ET MÉTHODOLOGIE : LES APPELS D'URGENCE

Le corpus examiné dans le cadre de cette étude est composé de 497 appels (durée moyenne : 90 secondes) recueillis au numéro d'urgence de la police dans une région francophone d'environ 180 000 habitants et transcrits selon les conventions de l'analyse conversationnelle (cf. *infra* § Conventions de transcriptions). Les raisons d'appel les plus fréquentes concernent le tapage nocturne, le parking sauvage, les accidents de la route, les vols et les cambriolages, ou encore la violence domestique et les bagarres de rue. Nous disposons également de 205 *dispatchs* (durée moyenne : 46 secondes), c'est-à-dire des appels de la centrale aux patrouilles. Ces deux types d'appels, enregistrés en 2015 et d'une durée totale d'environ 15 heures, ont été recueillis et anonymisés par V. Fasel Lauzon – à l'Université de Neuchâtel – laquelle a également accompagné la présente étude, qui se base sur une collection d'une cinquantaine de *si-indépendantes*.

L'appel d'urgence est orienté vers un objectif unique visé par l'appelant : l'envoi d'aide (Fele, 2006 : 38). Les participants ont une relation principalement anonyme et instrumentale (Heritage & Clayman, 2010 : 53-54), ce qui se répercute sur l'organisation globale de l'appel (Whalen & Zimmerman 1987). En outre, la relation entre l'appelant et la police peut être qualifiée d'asymétrique dans le sens où un citoyen, demandeur d'une prestation, fait appel à une autorité professionnelle compétente pour un problème qu'il n'arrive pas à résoudre seul. La tâche principale de la centrale est de juger de la pertinence d'envoyer une patrouille selon que le problème est de nature à être traité par la police ou non (voir Heritage, 2004 : 224 sur la notion de *policeable matter*). La centrale exerce donc un processus de contrôle de type *gatekeeping* (Heritage & Clayman, 2010 : 69), qui détermine l'acheminement ou non d'une aide immédiate. Ainsi, le caractère routinier et institutionnel de la tâche de la centrale implique une asymétrie en sa faveur quant au savoir-faire interactionnel et organisationnel lié à l'appel et à la décision d'envoyer de l'aide. Celle-ci se double toutefois d'une asymétrie inversée, dans le sens où le citoyen, mais pas la centrale, a accès à la situation problématique et détient l'autorité épistémique quant aux faits l'incitant à demander de l'aide. En outre, un système de droits et d'obligations (Sacks 1992) est lié aux rôles institutionnels des participants : en tant que citoyens, ceux qui composent le numéro d'urgence ont le droit de solliciter de l'aide, alors que la police a l'obligation (contractuelle, morale) de garantir la sécurité des concitoyens et de maintenir l'ordre public. Néanmoins, demander l'envoi d'une patrouille à un opérateur de centrale peut être une action délicate pour le citoyen, qui doit convaincre de la légitimité de son problème. C'est dans ce contexte interactif marqué par de fortes asymétries (Heritage & Clayman, 2010 : chap. 5-7), à la fois épistémiques (Heritage 2012) et déontiques

(Stevanovic 2011, 2018), que nous nous sommes intéressées aux formats des requêtes (Horlacher & Pekarek Doehler (éds) à par.), dont les *si-indépendantes*.

## 4. ANALYSES

Dans les appels à la centrale, les requêtes des citoyens concernent typiquement l'envoi d'une patrouille et prennent régulièrement la forme d'une *si-indépendante*. L'analyse de notre collection va révéler le fonctionnement socio-interactif du format cible, ses propriétés lexico-sémantiques récurrentes, ainsi que la manière dont il structure et reflète les rapports institutionnels entre les citoyens et les policiers de la centrale.

### 4.1. Premières illustrations

Par le biais du format *si-indépendant*, le citoyen (CIT) s'oriente vers la nature délicate de sa requête, ainsi que vers sa faible légitimité (*entitlement*, Sacks 1984) à demander au policier (POL) de faire quelque chose.

- (1) VFL-CET-83 – 15-02-15 – 00h57m25s – tapage nocturne
- |    |     |  |
|----|-----|--|
| 01 | CIT | y a::: tapage nocturne, eu:::h début de bagarre,           |
| 02 |     | euh des petits jeunes qui devraient être au lit eu:h       |
| 03 |     | plutôt que de traîner là-devant, et: ça fait un bordel     |
| 04 |     | incroyable sur la route,                                   |
| 05 |     | (0.6)  |
| 06 | POL | [mhm, ]  |
| 07 | CIT | [eu:::h] `fin voilà.                                       |
| 08 |     | <b>si vous avez quelqu'un sous la main euh</b>             |
| 09 |     | (0.5)  |
| 10 | POL | okay=  |
| 11 | CIT | =(x) le- devant le temple ils vont derrière après pour se  |
| 12 |     | cacher derrière eu:h (petit chemin) (xx) enfin voilà quoi. |
| 13 |     | mais eu:h c'es:t c'est vraiment-                           |
| 14 |     | y a beaucoup de bruit de bagarre et tout quoi.             |
| 15 | POL | okay, on va aller regarder ça alors.                       |

À l'instar de ce qui se passe dans l'extrait (1), nous observons que les appelants formulent fréquemment une requête en se servant d'une *si-indépendante* à travers laquelle ils énoncent une condition *sine qua non* pour que la requête puisse être honorée (l'envoi d'une patrouille n'étant possible que si une patrouille est disponible). Le fonctionnement du format en tant que requête est confirmé par le fait qu'il est régulièrement interprété en tant que tel par la centrale : dans l'extrait (1), le policier de la centrale accuse réception de la requête par un *okay* (l. 10), puis rend plus explicite encore l'envoi d'une patrouille (l. 15). Cette « transparence » mutuelle pour les participants du format en tant que requête est un premier indice de sa nature potentiellement routinière. Par la formulation hypothétique en *si*, le citoyen donne à l'opérateur de la centrale toute la latitude possible pour décliner la demande d'aide, ce que ce dernier peut potentiellement faire justement en niant l'existence des conditions *sine qua non* évoquées dans la structure *si-indépendante*. En revanche, si les conditions sont réunies (c.-à-d. si une patrouille est disponible), il semble que le citoyen s'attende à ce que sa requête

soit honorée, et donc que la police intervienne, vu la situation. La récurrence du format *si-indépendant* dans les données reflète les rôles sociaux des participants, et le système des droits et des obligations qui sont liés à leurs statuts (Sacks 1992) : le format traduit que le citoyen ne s'estime pas autorisé à réclamer ouvertement une aide immédiate mais en évoque néanmoins les conditions indispensables, laissant au policier le soin de juger si l'envoi d'une patrouille est justifié ou non.

Dans les données étudiées, certaines occurrences de *si-indépendantes* comportent des traits les rapprochant davantage de requêtes « standards ». Dans l'exemple (2), *vous pouvez envoyer* (voir Riegel, Pellat & Rioul, 2009 : 989 sur les énoncés formulés avec *pouvoir*, dont la valeur de requête « s'est figée en langue »), combiné avec le *s'il vous plaît* final, énonce plus explicitement une requête que d'autres *si-indépendantes* du corpus (cf. *supra*) :

(2) VFL-CET-188 – 29-03-15 – 03h41m38s – personne agressive

01	POL	police NOM-VILLE?
02		(0.7)
03	CIT	oui:, bonsoir, j` m'excuse d` vous déranger, c'est l` videur de
04		NOM-DE-BAR, (0.7) (euh) y a mon collègue qui a viré un gars,
05		pis maintenant il es:t il est très agressif euh à l'extérieur,
06		là: euh (il veut) pas s` calmer là.
07		(1.4)
08	CIT	<b>alors si vous pouvez envoyer une patrouille s'il vous plaît.</b>
09		(1.0)
10	POL	NOM-PLACE hein, on va regarder ça.
11		(0.7)
12	CIT	merci beaucoup.

Dès le début de l'interaction, le citoyen traite son appel comme étant dérangeant (*j' m'excuse d' vous déranger*, l. 03), instillant un certain doute sur sa légitimité ; du moins, la raison d'appel ne semble pas concerner une urgence vitale de son point de vue. Face aux événements présentés (l. 04-06), on comprend que l'appelant décrit une situation que lui et son collègue devraient être capables de maîtriser, de par leur rôle de videurs. L'opérateur de la centrale ne traite d'ailleurs pas le récit du citoyen comme une demande d'assistance ; il ne répond pas pendant la pause relativement longue de la ligne 07. Il n'est toutefois pas rare que les citoyens décrivent leur problème sans formuler de requête, laissant à l'autorité policière le soin d'inférer ce qu'il faut faire (Drew & Walker 2010). Devant le silence de la centrale (l. 07), le citoyen s'auto-sélectionne à nouveau (l. 08) et formule une structure en *si*, en y ajoutant la formule de politesse *s'il vous plaît* (l. 08) qui ne laisse planer aucun doute sur le statut de requête de son énoncé. C'est donc à la lumière de ce contexte interactif précis, qui matérialise une légitimité déontique réduite du citoyen quant à une intervention de la police, que la formulation hypothétique en *si* (de surcroît, fortement modalisée) prend tout son sens : elle permet à l'appelant de demander de l'aide tout en évoquant la possibilité que cette demande ne soit pas honorée. Ainsi, le format de la requête traduit une orientation du requérant vers la nature délicate de sa requête, qui, pourtant, finira dans le cas présent par être honorée par la centrale (*on va regarder ça*, l. 10).

## 4.2. La composition lexico-syntaxique du format et son indépendance prosodique et pragmatique : bref retour sur la description grammaticale

Nos analyses révèlent un certain degré de consistance lexico-syntaxique du format – qui est justement un signe de routinisation dans le contexte spécifique étudié – comme en témoignent les occurrences suivantes :

- (3) si vous avez une patrouille qui est par là.
- (4) si vous av(i)ez une patrouille.
- (5) si vous avez quelqu'un sous la main euh
- (6) si y a quelqu'un qui peut juste venir faire un constat?
- (7) si y a une- y a une voiture de: police qui peut venir.
- (8) si y a une patrouille qui:: passe dans les environs,
- (9) si quelqu'un peut passer euh
- (10) s'ils peuvent passer jeter un œil.

La nature hautement routinisée de ce type de requêtes s'observe, entre autres, dans l'occurrence répétée du pronom de deuxième personne ou du pronom indéfini (parfois *ils*) en position de sujets, les deux renvoyant *a priori* à l'institution « police » qui est appelée à l'aide. Elle apparaît également dans l'occurrence régulière du verbe modal *pouvoir* et d'atténuateurs (il s'agirait pour la police de *juste* passer ou de jeter un rapide *coup d'œil*), qui eux aussi montrent que le citoyen s'oriente vers son manque de légitimité. La routinisation du format transparait enfin dans la thématization fréquente de la disponibilité ou de la proximité de l'assistance demandée (*une patrouille/quelqu'un {pas loin, disponible, tout près, sous la main, ...}*), notamment à travers des expressions existentielles du type *vous avez* ou *il y a*<sup>2</sup>, qui justement énoncent les conditions indispensables pour une possible intervention de la police, et donc pour la satisfaction de la requête qui, elle, reste toutefois implicite. Certaines occurrences sont particulièrement vagues quant au « service » précis demandé, tout en étant reconnaissables, en contexte, en tant que requêtes :

- (11) si vous pouvez faire quelque chose

En revanche, d'autres occurrences contiennent des éléments de politesse (tels que *s'il vous plaît*, déjà en (2) *supra*, ou *si vous aviez la gentillesse*, en (13) *infra*) qui véhiculent de manière particulièrement évidente le sens d'une requête (cf. aussi l'utilisation du verbe *pouvoir*) :

---

2. Il existe néanmoins une différence entre *il y a* et *vous avez*, le *vous* renvoyant globalement à l'opérateur de la centrale et à l'institution, alors que *il y a* pose l'existence de forces disponibles, qui devraient enjoindre l'opérateur à répondre favorablement à la requête, quel que soit son avis par ailleurs. La différence est tenue vu la « plasticité » du référent *vous*. Il reste que le pronom *vous* implique plus fortement l'opérateur et vise à peser sur sa décision. La preuve en est que les formules de politesse qui accompagnent la *si*-indépendante ne s'observent qu'avec *vous* et pas avec *il y a* (cf. ex. (2) *supra* ; cf. aussi ex. (12) et (13) *infra*).

- (12) si vous pouvez envoyer une patrouille s'il vous plaît.
- (13) si vous aviez la gentillesse d'envoyer une patrouille.

Sur le plan prosodique, si certaines de ces requêtes possèdent un contour intonatif suspensif ou une hésitation en fin d'énoncé (parfois marqué par des *euh* alors qu'un <,> indique une intonation continuative), beaucoup se terminent clairement par une intonation finale (dans les exemples cités, un <.> en fin d'énoncé signale un contour final descendant, alors qu'un <?> indique un contour final montant) ; ces *si-indépendantes* ne projettent donc pas de suite sur le plan prosodique : elles sont produites (et d'ailleurs traitées par l'interlocuteur) comme des unités complètes. Enfin, ces structures sont également indépendantes sur le plan pragmatique : elles accomplissent en elles-mêmes l'acte de requête, et cela, de manière reconnaissable pour autrui (cf. (1) et (2) *supra*). Ces observations sur le statut illocutoire et le profil prosodique des *si-indépendantes* fournissent des arguments solides qui vont à l'encontre d'une vision de la structure insubordonnée comme impliquant l'ellipse d'une clause-matrice récupérable par inférence (cf. § 2 *supra*).

À cet égard, il est intéressant de constater que le corpus ne présente qu'un nombre limité de formats hypothétiques <complets> de type [*si-X*, (alors) *Y*] fonctionnant comme des requêtes. La structure complète que nous avons reconstruite à titre d'exemple dans la section 2 (*si vous avez quelqu'un sous la main, (alors) envoyez-le-moi*) – comprenant une requête explicite dans la partie [(alors) *Y*] – n'est pas attestée dans nos données. Bien plutôt, l'apodose, quand elle est produite dans nos données, exprime très fréquemment une sorte d'évaluation positive ou d'appréciation désirable du type [*si-X*, {évaluation positive *Y*}] (voir Patard 2014) :

- (14) s'ils peuvent venir, **tant mieux quoi.**
- (15) si (vous seriez) assez rapide, **ça m'arrange bien.**
- (16) si vous voulez (0.2) venir saler [i.e. les routes, à cause du verglas], **comme ça ça évitera encore deux morts quoi.**

Ainsi, l'apodose pourrait sembler redondante parce que trop peu informative : « la situation souhaitée [serait] obligatoirement jugée positivement par le locuteur » (Patard, 2014 : 116).

On observe aussi dans les données la présence de nombreuses structures interrogatives indirectes (Riegel, Pellat & Rioul, 2009 : 836 ; Lefevre & Rossi-Gensane 2017) qui fonctionnent comme des requêtes, du type :

- (17) **je sais pas** si vous avez quelqu'un, une patrouille qui est en route ou comme ça,
- (18) **je sais pas** si y a un service de vétérinaire qui peut venir?
- (19) **je voudrais savoir** si vous avez une patrouille qui est pas très loin.

Ces exemples font penser à des actes langagiers indirects dans lesquels une question qui se présente comme une demande d'information projetant un *oui* ou

un *non* doit en fait être interprétée comme une demande d'assistance (du type *est-ce que vous pourriez {venir / envoyer une patrouille}*). Ce lien entre interrogation totale et requête est d'ailleurs très fréquent en français parlé (Riegel, Pellat & Rioul, 2009 : 836).

En résumé, si l'on tentait d'appliquer une théorie de l'ellipse face à nos *si-indépendantes*, on ne saurait pas très bien si le matériel effacé concernerait la partie [(alors) Y] d'une conditionnelle ou le verbe introducteur d'une interrogative indirecte. Sous cet aspect encore, il nous semble préférable d'interpréter les *si-indépendantes* comme des adaptations routinisées aux problèmes interactifs pratiques que les locuteurs rencontrent, comme celui de formuler une requête tout en l'adaptant aux contraintes situationnelles et aux droits et obligations liés à leur statut mutuel, au lieu de tenter de reconstruire à tout prix une structure canonique originelle.

#### 4.3. Un éclairage additionnel sur la dimension fonctionnelle du format : sa production en deuxième ressort, suite à une première requête explicite

L'interprétation de notre format cible en tant que requête se trouve étayée par le fait qu'il est parfois proposé comme seconde formulation d'une requête, suite à une première requête (qui n'a pas été honorée) formulée à travers un format «standard» (du type *est-ce que vous pouvez...?, (vous) pouvez...?*). En énonçant une seconde requête par une *si-indépendante*, le citoyen revoit ses prétentions à la baisse et diminue la contrainte exercée sur le destinataire.

L'extrait (20) présente une version étendue de l'extrait (1) :

- (20) VFL-CET-83 – 15-02-15 – 00h57m25s – tapage nocturne
- |    |     |  |
|----|-----|--|
| 01 | POL | (1a) police NOM-VILLE,                                     |
| 02 |     | (0.3)  |
| 03 | CIT | NOM à l'appareil à NOM-VILLE                               |
| 04 |     | bonsoir monsieur=  |
| 05 | POL | =oui bonsoir   |
| 06 | CIT | .hh .hh écoutez est-ce que vous pouvez: eu:h               |
| 07 |     | envoyer une patrouille ou deu:x euh,                       |
| 08 |     | devant le temple à NOM-VILLE s'il vous plaît,              |
| 09 |     | parce que y a:: tapage noctu:rne, eu::h début de бага:rre, |
| 10 |     | euh des petits jeunes qui devraient être au lit eu:h       |
| 11 |     | plutôt que de traîner là-devant,                           |
| 12 |     | et:: ça fait un bordel incroyable sur la route,            |
| 13 |     | (0.6)  |
| 14 | POL | [mhm, ]  |
| 15 | CIT | [eu::h] 'fin voilà.=                                       |
| 16 |     | =si vous avez quelqu'un sous la main eu:h                  |
| 17 |     | (0.7)  |
| 18 | POL | okay   |

Après l'ouverture comprenant l'identification réciproque et les salutations (l. 01-05), l'appelant introduit à la première occasion une requête (l. 06, surlignée en gris) en utilisant un format en *est-ce que?*, accompagné du verbe modal *pouvoir*, et en terminant son tour de parole par *s'il vous plaît*. Ce n'est qu'ensuite qu'il fournit la raison de son appel (cf. le *parce que*, l. 09), en signalant des problèmes

de bruit parmi un rassemblement de jeunes (l. 09-12). L'explication du citoyen rencontre d'abord une absence d'accord du policier (l. 14), ce qui semble inciter le citoyen à formuler une «nouvelle» requête par le biais d'une *si-indépendante* (l. 16). On notera que, dans sa première requête, le citoyen avait demandé l'envoi d'une *patrouille ou deu:x* (l. 07), alors que dans sa seconde requête (l. 16), il demande plus modestement si quelqu'un est disponible. Il semble donc qu'à travers ce format, les locuteurs peuvent réintroduire une requête tout en diminuant leur droit à prétendre à une aide immédiate. De nouveau, en formulant une condition pour que la requête puisse être accordée, le citoyen s'offre déjà une raison possible en cas de refus (il n'y a pas de patrouille disponible). Ce faisant, il offre aussi à la centrale la possibilité de ne pas entrer en matière sur sa requête, non pas en la refusant directement, mais en affirmant que les conditions *sine qua non* pour l'honorer ne sont pas données (il n'y a personne *sous la main*, l. 16). Si une patrouille est disponible, il semble au contraire attendu que la police intervienne (cf. *supra*).

Dans l'extrait (21), le citoyen est un chauffeur de bus, qui formule lui aussi deux requêtes au moment de réclamer de l'aide pour des incivilités :

- (21) VFL-CET-148 – 08-03-15 – 03h10m52s – incivilités dans un bus
- |    |     |  |
|----|-----|--|
| 01 | POL | police secours NOM-VILLE?  |
| 02 |     | (0.4)  |
| 03 | CIT | oui: bonsoir, BIP (routier)  |
| 04 |     | (0.3)  |
| 05 | POL | bonsoir  |
| 06 |     | (0.4)  |
| 07 | CIT | <b>eu:h est-ce que vous pourriez: nous envoyer une patrouille,</b> |
| 08 |     | <b>on a un bus qui est arrêté au::: un bus noctambus au BIP</b>    |
| 09 |     | (0.6)  |
| 10 | CIT | y a des: incivilités, des gens qui fument, (.)                     |
| 11 |     | <b>donc euh:: (0.7) si vous av(i)ez une patrouille.</b>            |
| 12 |     | (0.2)  |
| 13 | POL | alors noctambus:, arrêt du NOM-ARRÊT                               |
| 14 |     | (0.3)  |
| 15 | CIT | ouais  |

Le pattern structurel est parallèle à ce que nous avons observé dans l'extrait précédent. Après l'ouverture (l. 01-06), le citoyen demande une patrouille de police (l. 07) par le biais d'un format de requête courant : *est-ce que*, suivi du verbe modal *pouvoir*. Après une absence de réaction de la centrale (l. 09), le citoyen ajoute une explication supplémentaire, puis réintroduit sa demande via une *si-indépendante* (l. 11). Ici encore, il semble que cette seconde requête ne nécessite pas de plus amples marques linguistiques pour être interprétée en tant que telle, une première requête ayant déjà été formulée en amont. À travers la *si-indépendante*, le citoyen maintient la pertinence de sa requête en en produisant une seconde version, mais à travers laquelle il se positionne comme moins légitime, tout en projetant néanmoins une réponse du policier. À la ligne 13, l'opérateur de la centrale prend d'ailleurs les coordonnées géographiques de l'incident, ce qui projette un déplacement.

Dans l'exemple (22) – que nous reproduisons uniquement à titre illustratif – le citoyen formule là encore une première requête (cette fois-ci à travers une

structure interrogative indirecte, l. 06-07), avant de réitérer sa demande plusieurs tours de parole plus loin, sous la forme de deux *si-indépendantes* (l. 20, l. 22). Celles-ci sont notamment précédées d'énoncés dans lesquels le citoyen propose de prendre le relais en aidant la police (l. 18-19), ce qui diminue l'effet de contrainte des requêtes qui suivent. Au final, il s'agirait pour la patrouille et ses hommes de juste *passer jeter un œil* (l. 22) :

- (22) VFL-CET-92 – 15-02-15 – 02h49m06s – véhicule suspect
- 01 POL police secours neuchâtel  
02 (0.2)  
03 CIT oui: bonsoir NAME  
04 POL [(bonsoir,)]  
05 CIT [dites voi ]r je me:: permets de vous téléphoner (0.9)  
06 je sais pas si vous avez quelqu'un au NOM-LIEU  
07 une patrouille qui est en route ou comme ça  
08 .hhhh il y a::: un véhicule qui est:: passablement suspect,  
09 il est parké derrière une entreprise  
10 juste à côté de chez nous,  
11 .hhhh euh::: ça fait déjà plus de deux heures  
12 que la voiture est là,  
13 i::ls ont allumé les phares éteint les phares,  
[...]  
14 CIT c'est derrière l'entreprise NOM  
15 (2.4)  
16 CIT vraiment derrière le bâtiment ils sont.  
17 (3.3)  
[...]  
18 CIT moi je guette un petit peu,  
19 pis je surveille un petit peu,  
20 mais si [vous avez une patrouille] qui est par là.  
21 POL [(x-)]  
22 CIT s'ils peuvent passer jeter un œil.  
23 voilà faut pas déranger pour rien.  
[...]  
24 POL okay, eu::h:: pas de soucis on va regarder ça.

## 5. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

À travers notre corpus d'appels d'urgence, nous avons montré que le citoyen se sentait investi du droit d'utiliser les services de la société pour régler ses problèmes mais, qu'en même temps, les appels examinés ne concernaient pas des urgences vitales. Le format de requête en *si-indépendant* traduit exactement cette dualité ; il indique une certaine incertitude de la part du citoyen quant à la légitimité de sa requête. Les requêtes examinées, énoncées sur le mode hypothétique, et centrées sur l'existence (ou non) des conditions permettant à la centrale d'organiser une intervention, s'expliquent donc par rapport à deux facteurs clés : (i) le degré de légitimité du locuteur, c'est-à-dire son droit à formuler une requête face à son interlocuteur et (ii) les contingences (Curl & Drew 2008), c'est-à-dire les facteurs contextuels qui font que l'autorité policière est susceptible d'accorder une requête ou non. En outre, le format *si-indépendant* est parfois utilisé en deuxième ressort lorsqu'une requête plus «directe» ne reçoit pas de réponse. Ce format se révèle donc adapté non seulement à la situation d'interaction mais aussi au déroulement séquentiel même de cette interaction. Nous espérons ainsi

avoir démontré comment l'analyse d'un corpus d'interactions authentiques peut contribuer à élucider certaines motivations pragmatiques liées au choix que les locuteurs font en faveur d'un format linguistique spécifique pour accomplir un type d'action aussi omniprésent que la requête. Bien sûr, l'analyse mériterait d'être étendue à d'autres propositions en *si* où l'apodose fait défaut, ce qui va au-delà du présent article (voir néanmoins Corminboeuf & Jahn 2020 ; cf. aussi Horlacher 2021 qui montre que formuler une requête en *si* avec une faible légitimité est un phénomène qui s'étend au-delà du contexte des appels d'urgence).

Alors que nos analyses ne soutiennent pas certaines interprétations grammaticales proposées – celle de l'insubordination comme impliquant l'ellipse d'une clause-matrice ou celle de la troncation d'une interrogative indirecte –, elles confirment l'association forte entre *si-indépendantes* et gestion des relations interpersonnelles (Evans 2007 ; Beijering, Kaltenböck & Sansiñena (eds.) 2019 ; Evans & Watanabe (eds.) 2016). Dans l'optique du fonctionnement intersubjectif ainsi constaté, la rareté des *si-indépendantes* dans le contexte des *dispatchs* par opposition aux appels impliquant les citoyens s'explique aisément : dans les *dispatchs*, et donc entre collègues, les enjeux de rapports hiérarchiques ne se posent pas *a priori*. Au contraire, la centrale a le droit de demander une intervention à la patrouille ; elle est en fait la seule instance autorisée à décider de la nécessité ou non d'une intervention.

Notre interprétation des *si-indépendantes* rejoint des arguments récents sur la motivation interactive de routines langagières, à savoir que la confrontation récurrente des locuteurs à des problèmes interactifs concrets, tels que l'organisation des changements de tours de parole, la négociation de l'intercompréhension, ou encore la gestion des droits déontiques mutuels, est susceptible de favoriser la routinisation (Haiman 1994) de structures linguistiques à travers l'usage social du langage (Couper-Kuhlen 2011 ; Pekarek Doehler 2021). Nous sommes d'avis que les *si-indépendantes* analysées relèvent de routines foncièrement interactionnelles, sédimentées en tant qu'épiphénomènes de l'usage (Bybee & Hopper (eds.) 2001), et qui sont liées à la construction et au maintien de l'intersubjectivité dans l'interaction en tant que site *princeps* de l'utilisation du langage. C'est en ce sens, avec la particularité d'une approche interactionnelle, que nous espérons rejoindre certains aspects du projet intellectuel de C. Blanche-Benveniste (1997), qui, « dès les années 1970, [a] la certitude que les usages du français parlé dépendent de la situation dans laquelle il est produit » (Roubaud, 2013 : 15).

## CONVENTIONS DE TRANSCRIPTIONS

?	intonation montante terminale
,	intonation montante continuative
.	intonation descendante
(1.5)	pause mesurée en secondes et dixièmes de seconde
(.)	micro pause (> 0.2 dixième de seconde)

[ ]	début et fin du chevauchement
xxx	segment inaudible
((rire))	commentaires du transcripteur
< >	début et fin du segment auquel s'appliquent les commentaires du transcripteur
()	transcription incertaine
&	continuation du même tour
=	enchaînement rapide
vidéo	accentuation
° °	diminution de volume
:	allongement
par-	truncation
'	élision non standard
.h	aspiration
h	expiration

### Références bibliographiques

- [OFROM] *Corpus OFROM – Corpus Oral de Français de Suisse Romande*, AVANZI M. et alii (2012-2020), Université de Neuchâtel. [<http://www11.unine.ch/>]
- BEIJERING K., KALTENBÖCK G. & SANSIÑENA M. S. (eds.) (2019), *Insubordination: Theoretical and Empirical Issues*, Berlin, De Gruyter.
- BLANCHE-BENVENISTE C. (1983), « Examen de la notion de *subordination* », *Recherches sur le français parlé* 4, 71-115.
- BLANCHE-BENVENISTE C. (1997), *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys.
- BUSCHA A. (1976), « Isolierte Nebensätze im dialogischen Text », *Deutsch als Fremdsprache* 13 (5), 274-279.
- BYBEE J. L. & HOPPER P. J. (eds.) (2001), *Frequency and the Emergence of Linguistic Structure*, Amsterdam, John Benjamins.
- CORMINBOEUF G. (2008), « Entre détachement et intégration : la topographie des constructions en *si* et le marquage de la structure informationnelle », dans J. Durand, B. Habert & B. Laks (éds), *Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF'08* (Paris, France), Les Ulis, EDP Sciences & Institut de Linguistique Française, 2427-2439.
- CORMINBOEUF G. & JAHN T. (2020), « Taxinomie des constructions en *si* dans un corpus de français oral : l'exemple d'OFROM », *Studia linguistica Romanica* 4, 195-220. [en ligne]
- COUPER-KUHLEN E. (2011), "Grammaticalization and conversation", in H. Narrog & B. Heine (eds.), *The Oxford Handbook of Grammaticalization*, Oxford, Oxford University Press, 424-437.
- COUPER-KUHLEN E. & SELTING M. (2018), *Interactional Linguistics: Studying Language in Social Interaction*, Cambridge, Cambridge University Press.
- CURL T. S. & DREW P. (2008), "Contingency and action: A comparison of two forms of requesting", *Research on Language and Social Interaction* 41 (2), 129-153.
- DE STEFANI E. (2021), "If-clauses, their grammatical consequents, and their embodied consequence: Organizing joint attention in guided tours", *Frontiers in Communication* 6, 661165. [en ligne]
- DEBAISIEUX J.-M. (1994), *Le fonctionnement de PARCE QUE en français parlé contemporain : description linguistique et implications didactiques*, Thèse de l'Université de Nancy.

- DEBAISIEUX J.-M., DEULOFEU J. & MARTIN P. (2008), « Pour une syntaxe sans ellipse », dans J.-C. Pitavy & M. Bigot (éds), *Ellipse et effacement : du schème de phrase aux règles discursives*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 224-246.
- DEBAISIEUX J.-M., MARTIN P. & DEULOFEU J. (2019), "Apparent insubordination as discourse patterns in French", in K. Beijering, G. Kaltenböck & M. S. Sansiñena (eds.), *Insubordination: Theoretical and Empirical Issues*, Berlin, De Gruyter, 349-383.
- DEULOFEU J. (1988), « La syntaxe de *que* en français parlé et le problème de la subordination », *Recherches sur le français parlé* 8, 79-104.
- DREW P. & WALKER T. (2010), "Citizens' emergency calls: Requesting assistance in calls to the police", in M. Coulthard & A. Johnson (eds.), *The Routledge Handbook of Forensic Linguistics*, London, Routledge, 95-110.
- DWYER A. (2016), "Ordinary insubordination as transient discourse", in N. Evans & H. Watanabe (eds.), *Insubordination*, Amsterdam, John Benjamins, 183-208.
- EVANS N. (2007), "Insubordination and its uses", in I. Nikolaeva (ed.), *Finiteness: Theoretical and Empirical Foundations*, Oxford, Oxford University Press, 366-431.
- EVANS N. & WATANABE H. (eds.) (2016), *Insubordination*, Amsterdam, John Benjamins.
- EVANS N. & WATANABE H. (2016), "The dynamics of insubordination: An overview", in N. Evans & H. Watanabe (eds.), *Insubordination*, Amsterdam, John Benjamins, 1-38.
- FELE G. (2006), « La communication dans l'urgence : les appels au secours téléphoniques », *Revue française de linguistique appliquée* XI, 33-51.
- FORD C. E. & THOMPSON S. A. (1986), "Conditionals in discourse: A text-based study from English", in E. C. Traugott *et alii* (eds.), *On Conditionals*, Cambridge, Cambridge University Press, 353-372.
- GÜNTNER S. (2020), "From complex *wenn*-constructions to insubordinate ('stand-alone') conditionals in everyday spoken German", in Y. Maschler *et alii* (eds.), *Emergent Syntax for Conversation: Clausal Patterns and the Organization of Action*, Amsterdam, John Benjamins, 185-220.
- HAIMAN J. (1994), "Ritualization and the development of language", in W. Pagliuca (ed.), *Perspectives on Grammaticalization*, Amsterdam, John Benjamins, 3-28.
- HERITAGE J. (2004), "Conversation analysis and institutional talk: Analysing data", in D. Silverman (ed.), *Qualitative Research: Theory, Method and Practice*, London, Sage, 222-245.
- HERITAGE J. (2012), "Epistemics in action: Action formation and territories of knowledge", *Research on Language and Social Interaction* 45 (1), 1-29.
- HERITAGE J. & CLAYMAN S. (2010), *Talk in Action: Interactions, Identities, and Institutions*, Oxford, Wiley-Blackwell.
- HORLACHER A.-S. (2021), "Compound and independent *if*-clauses at the hairdresser's: Negotiating the procedures of the treatment", Conference, *17th International Pragmatics Conference – IPrA* (Winterthur, Switzerland).
- HORLACHER A.-S. & PEKAREK DOEHLER S. (éds) (à par.), *Langage et Société* n° 179 : *Faire agir autrui : la requête dans les interactions en milieu institutionnel*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- LAURY R. (2012), "Syntactically non-integrated Finnish *jos* 'if'-conditional clauses as directives", *Discourse Processes* 49 (3-4), 213-242.
- LAURY R., LINDHOLM C. & LINDSTRÖM J. (2013), "Syntactically non-integrated conditional clauses in spoken Finnish and Swedish", in E. Havu & I. Hyvärinen (eds.), *Comparing and Contrasting Syntactic Structures: From Dependency to Quasi-Subordination*, Helsinki, Société Néophilologique de Helsinki, 231-270.

- LEFEUVRE F. & ROSSI-GENSANE N. (2017), « Les interrogatives indirectes en discours informel oral », *Langue française* 196, 51-74.
- LINDSTRÖM J., LAURY R. & LINDHOLM C. (2019), "Insubordination and the contextually sensitive emergence of *if*-requests in Swedish and Finnish institutional talk-in-interaction", in K. Beijering, G. Kaltenböck & M. S. Sansiñena (eds.), *Insubordination: Theoretical and Empirical Issues*, Berlin, De Gruyter, 55-78.
- LOMBARDI VALLAURI E. (2004), "Grammaticalization of syntactic incompleteness: Free conditionals in Italian and other languages", *SKY Journal of Linguistics* 17, 189-215.
- MASCHLER Y. et alii (eds.) (2020), *Emergent Syntax for Conversation: Clausal Patterns and the Organization of Action*, Amsterdam, John Benjamins.
- OCHS E., SCHEGLOFF E. A. & THOMPSON S. A. (eds.) (1996), *Interaction and Grammar*, Cambridge, Cambridge University Press.
- PATARD A. (2014), « Réflexions sur l'origine de l'insubordination : le cas de trois insubordonnées hypothétiques du français », *Langages* 196, 109-130.
- PEKAREK DOEHLER S. (2021), "How grammar grows out of social interaction: From multi-unit to single unit question", *Open Linguistics*, opli-2020-0150. [en ligne]
- PEKAREK DOEHLER S., DE STEFANI E. & HORLACHER A.-S. (2015), *Time and Emergence in Grammar: Dislocation, Topicalization and Hanging Topic in French Talk-in-Interaction*, Amsterdam, John Benjamins.
- RIEGEL M., PELLAT J.-C. & RIOUL R. ([1994] 2009), *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France.
- ROUBAUD M.-N. (2013), « Préface », *TRANEL* 58, 7-18.
- SACKS H. (1984), "On doing 'being ordinary'", in J. M. Atkinson & J. Heritage (eds.), *Structures of Social Action: Studies in Conversation Analysis*, Cambridge, Cambridge University Press, 413-429.
- SACKS H. (1992), *Lectures on Conversation*, Oxford, Blackwell.
- SCHWENTER S. A. (2006), "Meaning and interaction in Spanish independent *si*-clauses", *Language Sciences* 58, 22-34.
- STEVANOVIC M. (2011), "Participants deontic rights and action formation: The case of declarative requests for action", *InLiSt. Interaction and Linguistic Structure* 52, 1-37. [en ligne]
- STEVANOVIC M. (2018), "Social deontics: A nano-level approach to human power play", *Journal for the Theory of Social Behaviour* 48 (3), 369-389.
- STIRLING L. (1999), "Isolated *if*-clauses in Australian English", in P. Collins & D. Lee (eds.), *The Clause in English. In Honour of Rodney Huddleston*, Amsterdam, John Benjamins, 273-294.
- WHALEN M. R. & ZIMMERMAN D. H. (1987), "Sequential and institutional contexts in calls for help", *Social Psychology Quarterly* 50 (2), 172-185.